



PROJET DE TERRITOIRE 2025-2038

*« Un territoire au
développement équilibré,
maîtrisé et harmonieux »*



Imaginer le Pays Houdanais dans 20 ans, tel est le but de l'élaboration du **Projet de Territoire** que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes vient d'approuver.

Cet exercice est particulièrement important pour notre territoire, certes encore rural, mais à quelques encablures de la zone urbaine francilienne, un territoire aux multiples potentialités mais aussi un territoire fragile.

Comment garder son caractère rural, sa vocation agricole, comment préserver son patrimoine naturel tout en développant emplois, équipements, services. Comment aussi permettre au Pays Houdanais de prendre en compte les grands défis contemporains que constituent le changement climatique, la transition écologique, les fractures sociales, les innovations technologiques,

Sur la base d'un diagnostic de la situation actuelle, de la prise en compte des recommandations du Plan Climat du Pays Houdanais, de son plan de mobilité, de la prise en compte des propositions des nombreuses consultations et concertations, une volonté a été exprimée pour « **assurer au Pays Houdanais un développement harmonieux, équilibré et maîtrisé** »

Cette volonté a été déclinée en trois axes principaux pour faire du Pays Houdanais

- . **un territoire de vie et de travail**
- . **un territoire de toutes les proximités**
- . **un territoire engagé et pragmatique sur la transition écologique**

Plus qu'une étude, qu'un rapport, qu'un recueil de bonnes intentions, ce projet de territoire est d'abord un engagement. Pas seulement l'engagement de la communauté de communes et des communes du Pays Houdanais mais aussi celui de tous les partenaires qui ont des rôles dans les politiques territoriales de santé, d'éducation, d'emploi, de protection des espaces agricoles et naturels, ...

Ce projet de territoire doit aussi être porté et construit par tous les habitants et leurs représentations associatives, par les jeunes, par les acteurs économiques. Sa mise en œuvre doit aussi être concertée, programmée, évaluée. C'est pourquoi un **Conseil de Développement du Pays Houdanais** sera mis en place.

L'élaboration de ce projet de territoire a aussi donné lieu à une évaluation de la situation financière et fiscale du bloc communauté de communes - communes qui porte ensemble l'essentiel des compétences nécessaires à la mise en œuvre de ce projet. Cette situation est saine et permet d'envisager le portage financier de ce projet de territoire. Un **pacte financier et fiscal** l'accompagne pour apporter aux communes l'expertise et l'assistance éventuellement nécessaires et pour optimiser les financements des actions prioritaires.

Enfin un projet de territoire ne peut être un repli sur soi. C'est pourquoi le Pays Houdanais sera attentif à la cohérence et la complémentarité avec les territoires voisins et maintiendra sa solidarité avec le territoire de la commune de Suelle au Sénégal car il est évident qu'aucun territoire ne peut se développer de manière durable si le reste du monde ne peut le faire.

Avec mes collègues maires du Pays Houdanais, j'adresse mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette démarche et je serai heureux de recevoir toutes suggestions pour sa mise en œuvre

Très cordialement
Jean Marie TETART

Président

PARTIE 1 : CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

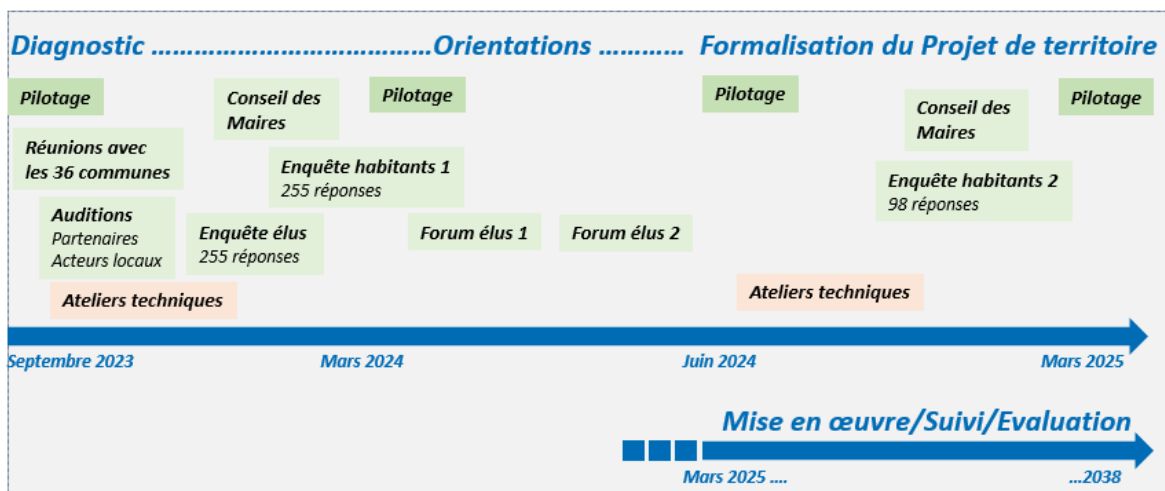
Un projet de territoire : qu'est ce que c'est ?

Un projet de territoire est un document-cadre pensé à l'échelle de la communauté de communes. C'est à la fois un diagnostic et une feuille de route pour les 13 prochaines années. Il est pensé comme un programme d'actions locales répondant aux différents enjeux du territoire et fixant les priorités.

Un projet débattu et concerté

L'élaboration de ce projet de territoire est le fruit d'une **implication importante de l'ensemble des élus**, communautaires et communaux, du territoire. Elle s'est également adossée à une **démarche participative importante** : consultation des habitants à deux reprises, concertation large auprès des acteurs socio-économiques locaux et des partenaires institutionnels...

Cette logique de « co-construction », a prévalu pendant plus d'une année, et a permis de prendre en considération les préoccupations et souhaits de tous, de croiser les regards et les expertises afin de se fixer un **cadre stratégique clair et partagé à échéance 2038**.



Principaux enjeux issus du diagnostic

- La **ruralité, premier facteur d'identification et de cohésion** : comment la caractériser, tout spécifiquement dans la région francilienne.
- Un **bassin de vie revendiqué** : quels leviers pour en assurer la pérennité (facteurs de cohésion ; équilibre emplois-actifs ; mixité socio-démographique, fonctions spécifiques de la polarité principale de Houdan et de ses pôles d'appui...).
- L'articulation des **politiques en matière de services** et en particulier la définition partagée d'un projet social d'ensemble : approche globale des parcours résidentiels et de vie
- L'offre foncière et immobilière pour accueillir de **nouveaux emplois**
- Le développement de la **mutualisation** pour en faire un levier d'interactions et de partenariats accrus
- Le développement d'**instances de débats ouverts** : valorisation de la conférence des maires dans cette logique et dans un cadre plus participatif

PARTIE 2 : STRATEGIE TERRITORIALE

« Le Pays Houdanais, un territoire au développement équilibré, maîtrisé et harmonieux »

Par son histoire, sa situation en frange Ouest du système métropolitain francilien, son organisation, le Pays Houdanais est un « **bassin de vie et de travail singulier** », à **dominante rurale**, reconnu comme tel et que nous souhaitons conforter.

« **Réinventer notre ruralité** » est, du reste, apparu comme un socle fondamental de nos réflexions... autour notamment des axes suivants :

- La ruralité un « **style de vie** », un « **état d'esprit** » : solidarité, collectif, tranquillité, rapport au temps et à la nature ...
- La ruralité, une **économie** : l'agriculture, l'artisanat, les activités commerciales et de services de proximité, dont celles assumées par le milieu associatif, la valorisation de nos propres ressources.
- La ruralité, **des patrimoines** : La nature, son rythme et ses exigences, les paysages, la biodiversité, les services écosystémiques à une échelle régionale, l'histoire des villages, les savoir-faire.
- La ruralité, **une alternative à la métropolisation**, un modèle de développement qui conjugue proximité et modernité.

Ce sont ces axes qui ont éclairé nos débats et le contenu de notre projet :

Le Pays Houdanais est un territoire, notre territoire à tous !

Nos fondamentaux de développement

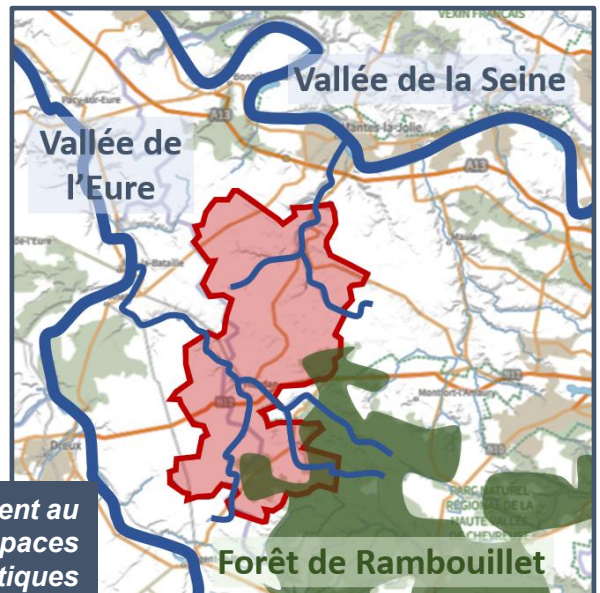
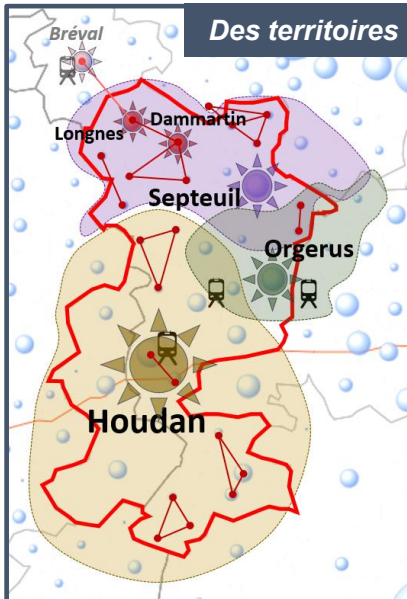
Un territoire de vie
et de travail

Un territoire de toutes
les proximités

Un territoire engagé et
pragmatique sur la
transition écologique

Une méthode partenariale de coopération

Des territoires de proximité



Un positionnement au
cœur d'espaces
emblématiques

Un territoire de vie et de travail

Notre Pays Houdanais, même s'il s'inscrit dans les puissants réseaux économiques et de mobilité d'échelle régionale, doit proposer des activités de proximité, des services « du quotidien » pour les habitants et les actifs, mais aussi des emplois. Par le rééquilibrage entre le nombre d'actifs, qui est quasiment deux fois plus important que le nombre d'emplois, il s'agit aussi de réduire les longs déplacements domicile-travail, gage de qualité de vie et de réduction de nos consommations d'énergie. Cette dynamique économique doit s'adosser à notre socle agro-naturel, nos ressources, nos talents.

La notion de « territoire » suggère aussi d'entretenir un sentiment d'appartenance, de reconnaissance de ce qui nous est commun et nous réunit : notre histoire, nos patrimoines architecturaux, urbains, naturels dans leur diversité, nos savoir-faire, nos réseaux locaux.

Notre territoire de vie et de travail se veut solidaire et vivant !

Un territoire de toutes les proximités

La notion de proximité est au cœur de notre projet. La proximité « physique » bien sûr, pour que chacun puisse accéder aux services du quotidien en un temps acceptable... ce qui suggère de poursuivre le maillage de nos équipements sur le territoire. Notre ambition est de construire le « territoire à 15 minutes » dans lequel chaque habitant pourra accéder à une offre élargie de services. La proximité s'entend aussi de manière « immatérielle » : proximité entre collectivités et citoyens, qualité de l'information et de la médiation, accueil du public dans leurs démarches administratives.

Un territoire engagé sur la transition écologique

Nos engagements en matière de transition écologique dépassent évidemment le seul cadre de notre territoire. Dans le cadre de notre Plan Climat Air Énergie, nous avons ciblé nos objectifs particuliers : adaptation aux conséquences du dérèglement climatique, réduction des consommations d'énergie et développement de la production d'énergies issues de ressources locales et renouvelables. Nous souhaitons « incarner » ces engagements de manière très pragmatique en ciblant nos actions sur la rénovation du bâti, la structuration de filières énergétiques, le développement de mobilités actives, la préservation de nos espaces et de nos ressources mais aussi en développant la communication, la sensibilisation, l'implication par l'éducation.

Cinq orientations stratégiques pour les années à venir

1

Une approche globale de nos patrimoines
et la gestion de nos ressources naturelles

2

Une offre résidentielle de qualité
pour tous et tout au long de la vie

3

Une terre d'entrepreneuriat et de
coopérations économiques

4

Un projet social, éducatif et de santé
pour accompagner les parcours de vie

5

Des solutions plurielles
de mobilité

Renforcer la protection et la **gestion de nos patrimoines et ressources naturelles**

Développer une **approche globale de ces différents espaces** en appréhendant de front leur valeur paysagère, écologique et de biodiversité, leur vulnérabilité aux effets du changement climatique, leur valeur économique et sociale.

Elargir cette notion de patrimoine à tout ce qui constitue aujourd'hui **notre ruralité** : la qualité de nos bourgs, nos moulins, lavoirs et fontaines, nos savoir-faire et nos traditions

1

Le plan : « ruralité partagée par tous et pour tous »

- Construire une **identité patrimoniale et la valoriser**
- **Caractériser notre « ruralité revisitée »** et partager sa diversité avec les acteurs et les habitants
- Mettre en place une politique de **promotion-attractivité** du territoire

2

Le plan : « patrimoines naturels et biodiversité »

- Renforcer la **connaissance scientifique** et la partager
- Préserver les **continuités écologiques** (réseau hydrographique, boisements...)
- Appréhender l'**agriculture** dans ses **fonctions économiques** et ses **fonctions d'adaptation** du territoire au changement climatique
- Partager et soutenir les **initiatives communales ou privées**

3

Le plan : « gestion intégrée de l'eau »

- Renforcer notre résilience aux effets du changement climatique par notre implication forte dans la **gestion des milieux aquatiques et dans la prévention des inondations**
- Sécuriser sur le long terme notre **approvisionnement en eau potable** et la qualité des rejets des eaux usées

Quelques projets illustratifs

Plusieurs études sont en cours sur la **Vesgre** (étude de faisabilité de reméandrage à Bourdonné, étude de gestion des inondations) et la **Vaucouleurs** (étude hydraulique et hydromorphique, étude de faisabilité de reméandrage à Orgerus). Elles donneront lieu à la réalisation de **travaux à l'échelle des bassins versants**.

En 2025, la CCPH prévoit de lancer l'élaboration d'un **atlas de la biodiversité intercommunal**, afin d'améliorer les connaissances sur la **faune et la flore** du territoire, pour mieux les **protéger**.

Cet atlas viendra compléter les études en cours pour caractériser la **qualité écologique, physique et chimique des cours d'eau** (pêches électriques, comptage des invertébrés et diatomées).



Etang de la commanderie-Goussainville

Mieux coordonner nos politiques de développement urbain et d'habitat dans une perspective d'optimisation foncière, de qualité d'aménagement, d'adaptation de nos espaces urbains aux effets du changement climatique.

Renforcer l'attractivité de nos cœurs de villes et cœurs de bourgs

Se mettre en situation de proposer un parcours résidentiel complet à tous les habitants du territoire : jeunes ménages actifs et ménages modestes originaires du territoire ou y travaillant, personnes confrontées à des ruptures de vie, personnes âgées.

1

Le plan : « Planification stratégique de notre développement équilibré »

- Se doter d'outils stratégiques et opérationnels en matière de **planification** : organisation de l'urbanisation sur l'ensemble du territoire et développement équilibré entre les fonctions résidentielles et les fonctions économiques. Un SCOT sera élaboré.
- Se doter d'un outil de **maitrise et de gestion foncière** et nouer des partenariats pour la mettre en œuvre : outils innovants de portage public/privé ...

2

Le plan : « promotion de la qualité urbaine et des centres-bourgs »

- Travailler sur la **qualité urbaine** : expertise mutualisée, « charte » pour encadrer et accompagner les promoteurs privés, appui ciblé aux communes
- Promouvoir la création de « **lieux de vie et d'animation** » dans les cœurs de bourgs

3

Le plan : « rénovation des logements et équipements existants »

- Poursuivre et accentuer la **reconquête de la qualité énergétique du bâti existant**
- Engager un diagnostic de l'état **des équipements communautaires et communaux** sur des critères énergétiques et structurer une intervention commune

4

Le plan : « développement d'une offre adaptée de logements »

- Valoriser des outils permettant de réguler le marché foncier
- Accompagner les communes dans la production diffuse de logements
- Porter la volonté d'appliquer **les critères de la CCPH dans l'attribution des logements sociaux** : « vivre ou travailler sur le territoire »
- Favoriser la construction de **produits immobiliers singuliers dédiés à des publics spécifiques** : jeunes actifs, seniors, intergénérationnel

Quelques projets illustratifs

La CCPH souhaite engager en 2025 la réalisation d'un **Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)**. Il constituera un outil stratégique de coordination des documents d'urbanisme, à l'échelle du territoire.

Depuis 2024, la CCPH a mis en place des permanences **France Rénov'**, permettant aux habitants de bénéficier d'un conseil gratuit en matière de rénovation de l'habitat.



Septeuil

Mener une politique de développement économique vertueuse permettant de mieux corrélér les dynamiques économiques et résidentielles.

Privilégier le développement à partir de nos principales filières (agriculture, pme, construction, services) et soutenir l'économie résidentielle (commerce, services aux habitants)

Préserver des capacités foncières dédiées à l'économie et faciliter les initiatives individuelles et collectives des entrepreneurs.

1

Le plan : « qualité des offres foncières et immobilières »

- Poursuivre le maillage du Pays Houdanais en **zones d'activités**. Travailler sur l'optimisation et l'amélioration des zones existantes
- Renforcer notre offre **d'hôtellerie-pépinière d'entreprises**

2

Le plan : « accompagnement de l'entrepreneuriat »

- Accompagner les entreprises dans la **création, reprise, transmission**
- Soutenir les efforts des entreprises en faveur de la **transition énergétique, du numérique**

3

Le plan : « structuration des filières locales »

- Conforter l'**offre commerciale** de centre-ville et bourg
- Développer les **énergies renouvelables** dans le cadre de partenariats public-privé
- Structurer des **circuits-courts alimentaires**
- Établir une stratégie d'**implantations de nouvelles structures agricoles et agroalimentaires**
- Renforcer les **itinérances touristiques** dans tout le Pays Houdanais

4

Le plan : « soutien à l'emploi-formation »

- Apporter des réponses concrètes **aux besoins de recrutement** des entreprises
- Renforcer les démarches collectives de **rencontres entre les entrepreneurs et les actifs en recherche d'emploi**
- Réaliser une démarche spécifique sur les **métiers en tension** des services et de l'aide à la personne

Quelques projets illustratifs

La CCPH finalise actuellement son inventaire des Zones d'Activités Economiques (ZAE), réalisé en partenariat avec la Banque des Territoires, dans la perspective d'un futur **schéma de développement des zones d'activités communautaires**.

La CCPH structure un **réseau d'entreprises** engagées dans la transition écologique.

La CCPH prévoit la création d'un deuxième **hôtel-pépinière d'entreprises**

4 Un projet social, éducatif et de santé pour accompagner les parcours de vie

Nos engagements

Formaliser un projet « social » global à l'échelle du territoire pour contribuer à une animation de proximité de qualité, dans tous les domaines de la vie quotidienne

Animer ce projet sur la notion d'accessibilité aux services (information, maillage, tarification, médiation) et sur l'accompagnement des parcours de vie de nos jeunes et de nos aînés

Structurer un projet culturel et un projet sportif volontaristes ; attribuer à ces projets une double fonction de médiation sociale et d'attractivité territoriale

1 Le plan : « un projet global de santé, d'accès aux soins et d'activités médico-sociales »

- Contribuer à l'animation d'un « **plan santé du Pays Houdanais** » impliquant les différents acteurs et institutions
- **Valoriser l'hôpital de Houdan et sa modernisation**
- Travailler sur le maillage de l'**offre de soins de proximité**
- Travailler sur la **prévention-santé** et la question du **handicap**

2 Le plan : « un projet performant d'accès aux services et aux droits »

- Élargir l'offre d'opérateurs / prestations dans les **espaces France Services** et travailler sur leur diffusion de proximité
- Développer les interventions en matière **d'accompagnement au numérique**

3 Le plan : « bien grandir en Pays Houdanais »

- Promouvoir un **parcours éducatif** et le maillage des **équipements scolaires**
- Conforter les prestations en lien à **l'enfance et à la jeunesse** : garde petite enfance ; ALSH , coordination scolaire / périscolaire / ALSH ; animation jeunesse ; parentalité

4 Le plan : « bien vieillir en Pays Houdanais »

- Contribuer à la qualité de la **coordination gériatrique**, des conditions du maintien à domicile et de la prévention
- Imaginer et accompagner le développement de services accessibles et contributifs **au maintien à domicile dans de bonnes conditions**

5 Le plan : « la culture et le sport, leviers de cohésion et d'attractivité territoriales »

- Promouvoir et accompagner les **pratiques sportives et culturelles** sur des objectifs éducatifs, de cohésion sociale, de prévention...
- Relancer une **dynamique événementielle**
- Valoriser et compléter le maillage des **équipements sportifs et culturels**

Quelques projets illustratifs

La CCPH prévoit d'établir un **Plan Santé du Pays Houdanais**, mobilisant l'ensemble des acteurs, institutionnels et locaux susceptibles d'y contribuer, dans le cadre notamment de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)

Créer le « territoire à 15 minutes » pour les habitants afin qu'ils accèdent aisément à leurs services du quotidien

Faciliter les entrées-sorties du territoire à partir des gares et du réseau de bus express

Réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre liées à nos mobilités en voiture individuelle

Développer les mobilités actives (vélo, marche) et imaginer de nouvelles offres de transport collectif

1

Le plan « cyclable »

- Développer un **réseau d'itinéraires cyclables continus et sécurisés** maillant le Pays Houdanais et permettant l'accès aux services du quotidien (écoles, gares, zones d'activités, commerces...)
- Créer une **offre complète de services associés à la pratique du vélo** : stationnement, location, bornes de réparation
- **Développer la « culture vélo »** en accompagnant le changement des pratiques

2

Le plan : « promotion de la multimodalité et des mobilités solidaires »

- A partir des 3 gares de Houdan, Tacoignières-Richebourg, Orgerus-Béhoust, **améliorer les offres d'entrées et sorties** du Pays Houdanais
- Conforter et promouvoir **le transport collectif interne** au Pays Houdanais
- Accompagner le développement des pratiques de **covoiturage**
- Créer des **offres coopératives et solidaires** impliquant les entreprises et citoyens

Quelques projets illustratifs

En 2024, la CCPH a adopté son **Schéma Directeur Cyclable**, qui prévoit la réalisation d'**aménagement cyclables** (notamment à court terme : couronne autour de Houdan et boucle de cyclotourisme autour de Septeuil et Dammartin-en-Serve). Celui-ci prévoit également le développement d'une offre de **stationnement vélo**, en particulier près des lieux publics, collèges, gares, et zones d'activités.

Depuis 2024, la CCPH organise sa **fête du vélo**, un évènement familial qui vise à promouvoir les modes de déplacement actifs, au travers d'animations et de stands pédagogiques.

En 2025, la CCPH prévoit de lancer l'élaboration d'un **Plan de Mobilité Simplifié**, en partenariat avec Ile de France Mobilités. Ce dernier devra notamment identifier les leviers d'action permettant de développer le **covoiturage** et les mobilités solidaires. Il comportera également un **Plan de Déplacement Inter-Entreprises** (PDIE), qui ciblera prioritairement les zones d'activité stratégiques.

Une **aire de covoiturage** a été créée en 2025 sur le parking d'Intermarché Maulette.



Schéma cyclable du Pays Houdanais

PARTIE 3 : MISE EN ŒUVRE

Une méthode partenariale de coopération

Avec ce projet, le territoire se fixe une feuille de route ambitieuse. Elle impliquera les communes et la communauté de communes sur **des objectifs partagés et sur des principes de solidarité**. La CCPH devra assurer par ailleurs un rôle **d'animateur et de coordinateur** à l'échelle du territoire.

En effet, de nombreuses orientations et actions nécessiteront **une intervention multi partenariale**. **Nous souhaitons impliquer activement l'ensemble des acteurs du territoire (communes, habitants, forces socioéconomiques, associations, intercommunalités voisines)** dans le déploiement de ce projet commun.

Enfin, nous souhaitons être un allié constructif pour **déployer les grandes politiques de nos partenaires institutionnels** selon une logique qui croise les problématiques locales et les priorités nationales/régionales/départementales.

1

Un pacte CCPH/Communes » : travailler mieux ensemble

Renforcer les démarches visant l'interconnaissance et la coopération entre élus et services communautaires et communaux.

Conforter l'**implication des conseillers municipaux** dans la mise en œuvre du projet de territoire et dans la vie communautaire : informations ciblées, organisation de débats, modalités diverses de participation.

Développer les thématiques de mutualisation et en faire un levier d'interactions et de partenariats accrus. Ces démarches de **mutualisation** pourront porter sur les **fonctions supports** (informatique, juridique, financière...) ou **des fonctions techniques** (entretien des espaces publics et bâtiments...).

Structurer et animer la mise en œuvre à venir du projet de territoire.

2

Un pacte citoyen et partenarial

Développer et diversifier les outils visant la participation citoyenne, en nous organisant des dispositifs réguliers de consultations citoyennes et en développant des temps de co-construction avec la société civile sur des projets ciblés.

Rapprocher le citoyen du service public local ou national, en déployant une offre performante **d'accueil-information-orientation-accompagnement** de tous les publics.

Conforter et développer les partenariats avec les acteurs socio-économiques locaux. Au-delà des actions de soutien déjà existantes, il s'agira de structurer un cadre partenarial plus stratégique, pérenne et large.

Anticiper et valoriser les logiques coopératives et contractuelles avec les partenaires institutionnels.

3

Un territoire ouvert et solidaire

Partenariats avec les territoires voisins. Certains Plans inscrits au projet de territoire transcendent les limites du Pays Houdanais. Dans un objectif d'efficacité des politiques publiques et de création de synergies à grandes échelles, la CCPH est ouverte à des partenariats avec les territoires voisins de l'Ouest francilien et/ou d'Eure-et-Loir.

Coopération décentralisée. Un projet de territoire ici ne peut avoir de réelle signification s'il n'est pas accompagné d'une volonté de solidarité avec d'autres territoires plus lointains pour participer modestement mais efficacement à leur développement durable. Le cadre du partenariat de plus de vingt années entre le Pays Houdanais et la commune de Suelle au Sénégal doit continuer à être le support de cette solidarité.

Un dispositif de suivi-évaluation

Pour s'assurer de la réussite du Projet de territoire, et de l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés, la CCPH met en place un dispositif permettant de suivre la mise en œuvre des différents plans.

Le suivi sera assuré en premier lieu par l'**Observatoire des stratégies territoriales**, qui renseignera les indicateurs de suivi : matière première indispensable à l'évaluation des projets.

Les données fournies par l'Observatoire seront transmises au **Conseil de Développement** : instance décisionnelle multi-acteurs qui aura pour rôle d'orienter les stratégies de la communauté de communes, en fonction des résultats observés.

1. Suivi global

Afin d'apprécier la concrétisation de la philosophie de notre projet de territoire, nous avons défini des questions évaluatives. De ces questions découlent les indicateurs de suivi

Questions évaluatives

- Notre action publique locale contribue-t-elle à affirmer le Pays Houdanais comme un **territoire de vie et de travail** ?
- Notre action publique locale contribue-t-elle à concrétiser notre volonté d'un **territoire « de toutes les proximités »** ?

Indicateurs de suivi

- Evolution du rapport entre le nombre d'actifs occupés et le nombre d'emplois sur le territoire
- Évolution des catégories socioprofessionnelles des emplois et des actifs
- Evolution des migrations domicile-travail sur le territoire
- Quantification des services présents à 15 mn de chaque mairie

2. Suivi de chaque plan

Une méthode similaire a été appliquée afin de déterminer les indicateurs de suivi les plus pertinents. Ainsi, **12 questions évaluatives**, ainsi qu'une **trentaine d'indicateurs** ont été proposés afin de qualifier le suivi et les premiers résultats de la mise en œuvre du Projet de territoire. Les indicateurs pourront être amenés à évoluer selon les données disponibles sur le territoire.



Monchauvet



Boissets



Condé-sur-Vesgre

Document publié en Mai 2025

Démarche accompagnée par :

Nouveaux Territoires Consultants (NTC) : animation, rédaction

Public Avenir : pacte financier et fiscal

Rejoignez-nous sur :

